

# Séance du 30 mars 2015

L'an deux mil quinze et le trente mars, à quatorze heures , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 24/03/2015*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

*Affichage porte de la Mairie le 24/03/2015*

Présents : MM. GUILLAUME Alain - BAUD Thérèse – MORIN Daniel - ANDRE Philippe - LE MAINTEC Christophe — SAGUET Emmanuelle – CHEREL Nolwen — COJEAN François – NOGUES Loïc – THOMÉ Valérie - OLLITRAULT Michelle - LE CLEZIO Valérie – GLOUX Ingrid

Absents excusés : Mme SHEWARD Sandra donne procuration à Mme SAGUET Emmanuelle  
Mr Jean-Christophe VANDEMBROUCQ donne procuration à Mme Valérie LE CLEZIO

Secrétaire de séance : Mr Daniel MORIN

## 1/ Vie associative

**1- Demande de subvention « la Ronde des Vallées » Hémonstoir** : l'association organise en août prochain une course cycliste avec un départ contre la montre à St Caradec. Le président sollicite une subvention de la Municipalité de 1000€.

Accord à l'unanimité.

### **2- Demande de mise à disposition salle de sport :**

Mr LE FLOCH, animateur sportif, spécialité judo, sollicite une mise à disposition à titre gratuit de la salle de sport les 13 et 14 juin prochain pour le déroulement de la journée Nationale du judo.

A charge pour l'organisateur d'installer la protection au sol. Une caution de 1000 € sera sollicitée avant la manifestation.

Accord à l'unanimité.

### **3- Une concentration de motards aura lieu sur la commune le samedi 6 juin 2015.**

### **4- Trophées de la vie locale organisée par le CRCA :**

Le foyer des jeunes a présenté un dossier sur le thème « petits déjeuners fermiers » Ils obtiennent un prix de 300 €.

## 2/ Nuisances

Divagation de chiens dangereux : deux chiens dangereux divagent secteur de la Gare malgré deux appels de la Mairie au propriétaire. Une mise en demeure écrite va être adressée au propriétaire.

Aboiements chiens au centre bourg, près de la poste : avertissement a été donné aux propriétaires

### **3/ Travaux en cours et projets investissement 2015**

#### **Voirie :**

- ✓ Virage du Guip
- ✓ Busage pont St Jorêt
- ✓ Parking rue de la Gare
- ✓ Trottoirs Rue Nationale
- ✓ Sentier autour de l'étang (y compris drainage)
- ✓ La Villeneuve : buses décalées
- ✓ Aire de camping-car
- ✓ Parking des 4 Clos

#### **Total des devis pour l'ensemble :**

BERTHO : 61 424 € TTC

COLAS : 61 680 € TTC

Le Conseil Municipal, après discussion, modifie certaines spécificités des chantiers. Il est proposé que les devis soient adaptés aux nouveaux éléments et regroupés pour que les entreprises fassent leurs meilleures offres globales.

Certains travaux devant être fait le plus tôt possible et dans tous les cas avant l'été, Mr Le Maire sollicite l'assemblée pour qu'elle autorise le Bureau Municipal a validé la meilleure offre leur de sa prochaine réunion.

La proposition est adoptée avec 12 voix pour et 3 voix contre.

#### **Autres travaux :**

- ✓ Pont bascule : le parking de manœuvre est défectueux. Un drainage et le revêtement sont à prévoir. Un devis est en cours.

- ✓ RD 130, route de St Thélo :

Le Conseil Général a fait procéder à la taille et à l'élagage des arbres par les riverains, il a fait réaliser le curage des fossés.

La réfection du réseau eau potable va être programmée au budget primitif du syndicat d'eau de l'Hilvern et sera réalisée prochainement.

Le Conseil Général a prévu à la rentrée de septembre de refaire le revêtement de la route.

Le Conseil Général a proposé le déclassement et la cession de cette route à la commune.

- ✓ Routes de campagne :

Il n'y aura pas besoin de réfection de voirie cette année.

Programmation des travaux d'entretien sur les 3 ou 4 années à venir :

curage, saignées, fossés et mise aux normes des points incendies (visibilité)

- ✓ Lotissement Kerjoie :

Chantier de démolition du foyer et reconstruction de 8 pavillons à venir.

Mr Le Maire propose d'attendre la réalisation de ces travaux afin de porter une réflexion globale sur l'ensemble du lotissement et de son aménagement.

## **Bâtiments :**

✓ Logements groupe scolaire : bâtiment et logements vétustes. Mr Le Maire propose de faire réaliser un audit de ce bâtiment pour évaluer les travaux de mise aux normes à réaliser.

✓ Acquisition immobilière :

Maison LE BOUDEC : prix de vente 79 000 €

Maison Louise ROPERT près de l'église : 55 000 €

Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à engager un contact avec l'agence AVIS IMMOBILIER, proposition d'achat au prix de 50 000 €

✓ Benne pour les déchets inertes du service technique (plastiques, bois, plâtre, cartons, papier ...)

Coût actuel d'évacuation des déchets par les agents du service technique : **810 €/an** (déplacements déchetterie)

Coût prévisionnel si location d'une benne : 50 €/mois soit 600 €/an + enlèvement 50 € par enlèvement soit pour 4 rotations par an, 200 €, total de **800 €/an**

Dossier à revoir.

## **4/VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 ET DES COMPTES DE GESTION 2014**

● **Compte Administratif Commune 2014** :

Section de Fonctionnement : Excédent de 283 749.17. €

Section d'Investissement : Déficit de 100 372.70 €

Par 14 voix pour, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2014 du Budget Commune.

● **Compte Administratif Assainissement 2014** :

Section de Fonctionnement : Excédent de 7 292.95 €

Section d'Investissement : Déficit de 98 771.04 €

Par 14 voix pour, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2014 du Budget Assainissement

● **Compte Administratif Lotissement Le Derhoideux 2014**

Section de Fonctionnement : déficit de 0.04 €

Section d'Investissement : résultat 0 €

Par 14 voix pour, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2014 du Budget Lotisseur.

**Les Comptes de Gestion** présentés par Monsieur Le Receveur Municipal dégagent des résultats identiques aux comptes administratifs de Monsieur Le Maire :

Par 15 voix pour, le Conseil Municipal approuve les Comptes de Gestion pour les budgets Commune, Assainissement, lotissement Le Derhoideux.

## **5/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015**

Sur proposition de Monsieur Le Maire le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux 2014 pour l'année 2015 soit :

➤ **Taxe d'Habitation : 14.50 %**

➤ **Taxe Foncière : 18.75 %**

➤ **Foncier Non Bâti : 55.13 %**

## 6/Ligne de trésorerie

A l'unanimité, le Conseil municipal, décide de renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de **150 000 €** ouverte auprès du CRCA et autorise Monsieur Le Maire à signer la nouvelle convention.

## 7/Mise à disposition du personnel année 2015

**Assainissement** : fin 2015 le budget assainissement versera au budget commune la somme de 2 500 € (temps passé par l'agent des services techniques à la station d'épuration)

**CCAS** : fin d'année 2015 la commune percevra du budget CCAS la somme de 12 500 € correspondant à la mise à disposition de deux agents communaux aux services de la garderie municipale soit 15 h hebdomadaire.

## 8/ Budget Commune - Affectation résultat 2014

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que l'excédent de recettes de fonctionnement réalisé en 2014 au budget communal est de **283 749.17 euros**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité:

► D'affecter cet excédent soit **283 749.17 euros** au financement des dépenses d'investissement BP 2015 (**article 1068** du B.P 2015).

## 9/ Budget ASSAINISSEMENT - Affectation résultat 2014

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que l'excédent de recettes de fonctionnement réalisé en 2014 au budget assainissement est de **7 292.95euros**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

► D'affecter cet excédent soit **7 292.95€** au financement des dépenses d'investissement BP 2015 (**article 1068** du B.P 2015).

## 10/ Approbation Budgets primitifs 2015

Par 14 voix pour et 1 abstention, l'assemblée délibérante approuve les budgets primitifs 2015 suivants :

### Commune :

dépenses et recettes de fonctionnement 1 221 764 €

dépenses et recettes d'investissement : 710 540 €

### Assainissement :

dépenses et recettes de fonctionnement : 43 147 €

dépenses et recettes d'investissement : 138 368 €

### Lotissement Le Derhoideux :

dépenses et recettes de fonctionnement : 583 004.51 €

dépenses et recettes d'investissement : 427 003.47 €

## 11/ Dates à retenir :

- ✓ Visite du centre de valorisation des déchets de la zone centrale des Côtes d'Armor (centre de tri Génériss) de Poufragan le 11 avril 2015
- ✓ Prochain Conseil Municipal le 11 mai.